

**ELECTIONS PARTIELLES  
A LA COMMISSION DE LA RECHERCHE  
DE L'UNIVERSITE D'ANGERS  
A distance par voie électronique**

**Du mardi 31 mai 2022  
Au mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022**

**Collège des usagers**

Vu le Code de l'Éducation notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;

Vu l'arrêté n° 2022-091 du 7 avril 2022 relatif à l'organisation à distance par voie électronique des élections partielles des représentants des usagers à la Commission de la recherche ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE**

**ARRETE :**

**ARTICLE 1<sup>ER</sup> : COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE CENTRALISATEUR**

Le bureau de vote centralisateur pour l'ensemble des scrutins organisés à distance par voie électronique du mardi 31 mai 2022 9h au mercredi 1er juin 2022 17h se compose comme suit :

- **Présidente** : **Mme Laurence ESTEVE**, Directrice des affaires générales, juridiques et institutionnelles de l'Université d'Angers

- **Secrétaire** : **M. Olivier BONNEFOY**, Responsable de la cellule institutionnelle de l'Université d'Angers

- **Membres** :

- **Mme Véronique APAIRE-MARCHAIS**, candidate à l'élection partielle à la Commission de la recherche, en ce qui concerne le Collège A des professeurs et personnels assimilés du secteur des disciplines de santé.
- **M. Brice CALVIGNAC**, candidat à l'élection partielle à la Commission de

la recherche, en ce qui concerne le Collège A des professeurs et personnels assimilés du secteur des disciplines de santé.

- **M. Corentin BEHUET**, délégué de la candidature présentée par « M. Corentin BEHUET » à l'élection partielle des représentants des usagers à la Commission de la recherche en ce qui concerne le secteur des sciences et technologies.
- **M. Jean-René MORICE**, candidat à l'élection partielle au Conseil de gestion de l'ESTHUA, Faculté de tourisme, culture et hospitalité, en ce qui concerne le Collège A des professeurs et personnels assimilés.
- **M. Vincent COEFFE**, candidat à l'élection partielle au Conseil de gestion de l'ESTHUA, Faculté de tourisme, culture et hospitalité, en ce qui concerne le Collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés.

## **ARTICLE 2 : COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE ELECTRONIQUE**

Le bureau de vote électronique pour l'élection d'un représentant des usagers à la Commission de la recherche de l'Université d'Angers pour ce qui concerne le secteur des sciences et technologies se compose comme suit :

- **Présidente** : **Mme Laurence ESTEVE**, Directrice des affaires générales, juridiques et institutionnelles de l'Université d'Angers

- **Secrétaire** : **M. Olivier BONNEFOY**, Responsable de la cellule institutionnelle de l'Université d'Angers

- **Membre** :

- **M. Corentin BEHUET**, délégué de la candidature présentée par « M. Corentin BEHUET » à l'élection partielle des représentants des usagers à la Commission de la recherche en ce qui concerne le secteur des sciences et technologies.

Fait à Angers, en format électronique.

Le Président de l'Université  
Christian ROBLÉDO

***Signé le 16 mai 2022***

mis en ligne le 16 mai 2022